

Bienvenue chez Art Nature !

Manuel d'information

Emplacement

Nous nous retrouverons dans trois parcs différents selon l'horaire ci-dessous.

21 juillet- Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée

28 juillet- Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée

4 août- Pointe-du-Buisson (Beauharnois)

11 août - Pointe-du-Buisson (Valleyfield)

18 août- Pointe-du-Buisson (Beauharnois)

Tous ces parcs se trouvent sur les terres traditionnelles des Kanienke:ha'ka, et nous les remercions pour leur gestion responsable de ces terres.

Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée

Lien sur la carte : <https://maps.app.goo.gl/aahEUBtojnB8pErP6>

Nous nous retrouverons au stationnement appelé « Stationnement Ouest ».

Des toilettes sont disponibles sur place, à environ dix minutes à pied du stationnement.

Nous emprunterons tantôt des chemins pavés, tantôt des sentiers forestiers. Les sentiers sont bien entretenus et dégagés, mais ils comportent quelques rochers et bosses. Il y a des montées.

Pointe-du-Buisson (Beauharnois)

Lien sur la carte : <https://maps.app.goo.gl/nSjeeLUyBu5kk9cv9>

Nous nous retrouverons au stationnement du musée archéologique.

Il n'y a pas de toilettes sur place. Le musée ouvre à 10h, après la fin de notre atelier.

Le chemin est large, plat et entretenu, mais il n'est pas pavé.

Calendrier

Chaque session suivra un programme similaire

8 h - Rendez-vous au lieu de réunion

8h à 8h20 - Une activité de pleine conscience en marchant

8h20 à 9h10 - Activité artistique

9h10 à 9h30 - Retour à pied à l'emplacement de stationnement

Veuillez vous préparer pour le **début de la marche à 8h00**.

Nous partirons à cette heure afin de respecter l'horaire de l'atelier.

Que faut-il apporter ?

Habillez-vous de façon confortable !

- Les bottes sont idéales. À défaut, choisissez des chaussures fermées et robustes pour les terrains accidentés. Des chaussures imperméables sont idéales en cas de boue.
- Sauf en cas de forte chaleur, couvrez-vous les bras et les jambes pour éviter les griffures des branches et vous protéger du contact avec l'herbe à puce. Les vêtements longs sont également recommandés. [meilleure défense contre les tiques](#).
- Appliquez un répulsif anti-insectes et/ou de la crème solaire (selon les conditions météorologiques).
- Choisissez des vêtements que vous n'avez pas peur de salir.

Dans votre sac :

Consultez la météo et faites preuve de discernement pour choisir ce qui est nécessaire chaque jour.

- Vêtements et chaussures de rechange si vous le désirez.
- Un spray anti-moustiques ou une crème solaire.
- Bouteille d'eau.
- Chaises pliantes d'extérieures.

Règles de l'atelier

Nos règles sont conçues pour protéger tous les participants ainsi que l'environnement et contribuer au bon déroulement de l'atelier.

1. **Nous nous respectons mutuellement.** Aucune violence, verbale ou physique, n'est tolérée. Aucune discrimination n'est tolérée.
2. **Nous respectons la nature.** Par exemple, il est interdit de déraciner des plantes, de frapper des arbres vivants, d'arracher des branches d'arbres vivants, de blesser ou de tuer des insectes ou des animaux, etc. Nous pourrions seulement prendre des objets de la nature au sol pour des réalisations artistiques.
3. Nous ne jetons pas de déchets au sol.
4. **Nous vous demandons de suivre le groupe** lorsque nécessaire pour les déplacements et de respecter les moments de regroupement pour l'ajout de consignes.
5. **La cueillette de plantes sauvages n'est pas autorisée.** Nous ne consommons pas de plantes sauvages pendant les séances d'école en forêt.
6. **Veillez ne pas partager de photos.** Certaines personnes ne souhaitent pas que leurs photos soient partagées.

Politiques

Équité, diversité et inclusion

Nous nous engageons à créer un environnement où chaque personne se sente accueillie, valorisée et incluse. Nous célébrons la diversité et nous efforçons de créer un espace d'apprentissage équitable où les différences de culture, de capacités et d'expériences sont respectées.

Nous invitons tous les participants à partager leur culture autant qu'ils le souhaitent. Par exemple, elles sont les bienvenues pour partager des histoires, des livres, des activités ou des objets artisanaux issus de leurs traditions. Nous sommes heureux d'organiser des ateliers ou des présentations et nous recherchons des conférenciers de divers horizons, en particulier des conférenciers autochtones.

Nous accueillons également avec intérêt toute suggestion sur la manière dont nous pouvons améliorer l'équité, la diversité et l'inclusion de nos programmes.

Cet espace est le vôtre. Notre priorité absolue est de veiller à ce que vous vous sentiez pleinement accueilli(e).

Annulation

Art Nature sera annulée en cas de conditions météorologiques extrêmes. Il s'agit de toute condition météorologique que le directeur d'école juge dangereuse. Cela pourrait inclure :

- Chaleur extrême : Indice de chaleur égal ou supérieur à 32 °C
- Orages

- Vents violents à 40 km/h ou plus
- Des alertes météorologiques sévères ont été émises pour la région (pluie verglaçante, tornades, fumée, etc.).

Art Nature peut également être annulée si le ou les enseignants sont malades et qu'aucun remplaçant ne peut être trouvé.

En cas d'annulation, les responsables de Art Nature enverront un courriel dès 6h le matin même de l'annulation ou du report de l'atelier au lendemain.

En cas d'événement imprévu, tel que des conditions météorologiques extrêmes, une maladie soudaine ou une urgence (voir ci-dessous), survenant pendant l'atelier Art Nature, l'atelier devra être annulé.

Urgences

Tout le personnel est formé aux premiers secours. En cas de blessure mineure, le personnel prodiguera les premiers soins et contactera le numéro d'urgence du participant.

En cas de blessure grave ou d'urgence médicale, le personnel appelle le 911 et le numéro d'urgence du participant.

En cas d'urgence mettant en danger l'ensemble du groupe, nous procéderons à l'évacuation du lieu. Avant toute activité en forêt, l'équipe d'Art Nature identifiera un lieu intérieur sécurisé, accessible à pied, où les participants pourront se réfugier si les conditions extérieures ne sont plus réunies.

Absences

En cas d'absence, veuillez en informer Art Nature dès que possible. Voir la section « Communication » ci-dessous.

Communication

Art Nature communiquera généralement avec vous par courriel. valleyfieldjouedehors@gmail.com

Veuillez vous assurer que cette adresse figure dans votre liste d'expéditeurs autorisés. Art Nature communiquera également avec vous par SMS ou par téléphone en cas d'urgence et contactera la personne à joindre en cas d'urgence.

Si vous avez une question ou une préoccupation, veuillez envoyer un courriel à Art Nature à l'adresse suivante : valleyfieldjouedehors@gmail.com En cas d'urgence, vous pouvez envoyer un SMS ou appeler Cleoniki Kesidis au 514-632-8438 ou Valérie Fillion au 438-499-2432.

Plus d'informations

Pour plus de détails sur le programme : <https://valleyfieldjouedehors.com/art-nature/>

Pour en savoir plus sur Valleyfield Joue Dehors, notamment sur nos valeurs, notre mission et notre vision : <https://valleyfieldjouedehors.com/about/>

Pour plus d'informations sur Valérie Fillion : <https://www.valeriefillion.com/>

Pour notre engagement envers la vérité et la réconciliation : <https://valleyfieldjouedehors.com/land-acknowledgement/>

Pour plus d'informations sur les écoles en forêt : <https://childnature.ca/>

VJD est assuré grâce à un partenariat avec Hudson Forest Play. Notre police d'assurance : <https://valleyfieldjouedehors.com/wp-content/uploads/2026/05/03-Certificat-responsabilite-entreprise.pdf>

Site web: <https://valleyfieldjouedehors.com/>

E-mail: valleyfieldjouedehors@gmail.com

Personne à contacter : Cleoniki Kesidis (Cleo)

Numéro de téléphone de Cleo : 514-632-8438

Personne-ressource : Valérie Fillion

Numéro de téléphone de Valérie : 438-499-2432

Certificat de secourisme de

Cleo : https://valleyfieldjouedehors.com/wp-content/uploads/2026/02/Cleoniki_Kesidis_first-aid-cert-until-2028.pdf